

DEVENIR ENFANT DE DIEU

Un commentaire de Mgr Athanasius Schneider, évêque auxiliaire de l'archidiocèse d'Astana.

Nous sommes enfants de Dieu en Jésus-Christ : cette vérité, fondamentalement surnaturelle, résume toute la Révélation divine. La filiation divine est dans tous les cas un don gratuit de la grâce, le don le plus précieux que Dieu ait fait à l'humanité.

Mais le statut d'enfant de Dieu ne peut être acquis que dans la foi personnelle au Christ et par le baptême, comme le Seigneur lui-même l'a enseigné : « Personne, à moins de naître de l'eau et de l'Esprit, ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair ; ce qui est né de l'Esprit est esprit. Ne sois pas étonné si je t'ai dit : il vous faut naître d'en haut. » (Jn 3, 5-7).

On a souvent entendu au cours de ces dernières décennies, de la bouche même de certains représentants de la hiérarchie catholique, des réflexions ayant trait à la théorie des « chrétiens anonymes ». Que dit cette théorie ? Elle dit que la mission de l'Eglise dans le monde consiste au fond à apporter à tous les hommes le salut en Jésus-Christ et par là, à assurer à tout un chacun la prise de conscience de son statut d'enfant de Dieu. Car, selon cette théorie, tout homme possède déjà au fond de lui-même, de façon inconsciente, l'intuition de sa filiation divine.

Une telle théorie se trouve pourtant en opposition frontale avec la Révélation divine, telle que le Christ, ses Apôtres et l'Eglise l'ont enseignée et transmise fidèlement à travers deux millénaires et sans l'ombre d'un doute.

Dans un texte datant de 1933 intitulé « L'Eglise, les juifs et les païens », l'exégète converti Erik Peterson avait déjà averti du danger d'une telle théorie : il disait qu'il ne pouvait exister de « christianisme simplifié », fondé uniquement sur l'ordre naturel des choses, dans lequel les fruits du Salut opéré par Jésus-Christ seraient attribués en héritage à tous, de façon égale, et pour la seule raison qu'ils partagent, avec le Verbe qui s'est fait chair, la même nature humaine.

Non, l'état de filiation divine n'est pas automatique, ni garanti par la simple appartenance au genre humain. Quiconque affirmerait que la diversité des religions est une volonté divine s'opposerait de fait à la vérité de la Révélation telle qu'elle est exposée on ne peut plus clairement dans la première loi du décalogue.

Saint Athanase nous a laissé (cf. *Oratio contra Arianos II*, 59) une explication simple, mais très précise, de la différence entre l'état naturel de l'homme, créé par Dieu, et la gloire du statut d'enfant de Dieu en Jésus-Christ. Athanase se base sur les termes de l'Evangile de Saint Jean où il est dit : « Mais à tous ceux qui l'ont reçu, il a donné de pouvoir devenir enfants de Dieu, eux qui croient en son nom. Ils ne sont pas nés du sang, ni d'une volonté charnelle, ni d'une volonté d'homme : ils sont nés de Dieu. » (Jn 1, 12-13).

Jean utilise ici le mot « devenir » pour dire que les hommes ne sont pas enfants de Dieu par nature, mais par adoption. Tout l'amour de Dieu transperce dans cette volonté de devenir, par la grâce, pour ceux dont il est déjà le Créateur, un Père. Et c'est bien ce qui se passe lorsque, comme disait l'Apôtre, les hommes accueillent dans leur cœur l'Esprit du Fils fait homme, Esprit qui crie : « Abba, Père ! ». En tant que créatures naturelles, les hommes n'ont d'autre moyen de devenir enfants de Dieu que d'accueillir en eux le véritable esprit du Fils de Dieu par la foi et par le baptême. C'est précisément pour cela

que le Verbe s'est fait chair : pour rendre les hommes capables de devenir enfants de Dieu et d'avoir part à sa nature divine. Il en découle que Dieu n'est pas, au sens strict du terme, le Père de tous les hommes. Seuls ceux qui reconnaissent consciemment Jésus-Christ et reçoivent le baptême sont véritablement capables de crier : « Abba, Père ! ». (Rom 8,15 ; Gal 4,6)

Depuis les débuts de l'Eglise on n'a pas cessé d'affirmer, à la suite de Tertullien : « On ne naît pas chrétien, on devient chrétien » (Apol. 18, 5). Et Saint Cyprien a formulé cette vérité très justement par les termes suivants : « On ne peut pas avoir Dieu pour Père quand on n'a pas l'Eglise pour mère ». (De unit. 6)

La mission essentielle de l'Eglise de notre temps consiste donc à s'occuper du « changement climatique spirituel » et des « migrations spirituelles », autrement dit à faire en sorte que le climat de non-croyance en Jésus-Christ, le climat de rejet de la royauté du Christ, soit transformé en un climat de foi effective en Jésus-Christ, en reconnaissance de sa royauté, et que les hommes sortent de la misère de l'esclavage spirituel de l'incrédulité et du péché pour migrer vers le bonheur du statut d'enfant de Dieu et vers la vie de la grâce sanctifiante. Voilà les « migrants » dont nous devons nous occuper en priorité.

Le christianisme, seule religion voulue par Dieu, ne pourra jamais être placé à côté des autres religions, les complétant pour ainsi dire. Selon la volonté du Christ lui-même, la foi en sa personne et à son enseignement divin est à considérer en toutes circonstances en lieu et place des autres religions. Et ce, bien sûr, sans aucune violence, mais avec une force de persuasion aimante, comme elle est décrite dans l'hymne des Laudes de la Fête du Christ-Roi : « Non Ille regna cladibus, non vi metuque subdidit : alto levatus stipite, amore traxit omnia » (Il soumet les peuples non par l'épée, la violence ou la peur, mais, élevé sur le bois de la Croix, Il attire tout à Lui par son Amour).

Il n'y a qu'un seul chemin menant à Dieu, et ce chemin c'est le Christ, car Lui-même a dit : « Je suis le Chemin » (Jn 14, 6). Il n'y a qu'une seule vérité, et cette vérité c'est le Christ, car Lui-même a dit : « Je suis la Vérité » (Jn 14, 6). Il n'y qu'une seule véritable vie surnaturelle de l'âme, et cette vie c'est le Christ, car Lui-même a dit : « Je suis la Vie » (Jn 14, 6).

Le Fils de Dieu fait homme nous a enseigné qu'en dehors de la foi au Christ il ne pouvait y avoir de religion vraie et qui plaise à Dieu : « Je suis la Porte, si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé » (Jn 10, 9). Dieu a commandé à tous les hommes, sans exception, d'écouter son Fils : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé : écoutez-le ! » (Mc 9, 7). Dieu n'a pas dit : « Vous pouvez écouter ce que dit mon Fils ou bien ce que disent d'autres fondateurs de religions, car je désire qu'il y ait une diversité de religions ». Dieu a interdit de reconnaître la légitimité des religions honorant d'autres dieux : « Tu n'auras pas d'autres dieux en face de moi » (Exode 20, 3) et : « Quel point commun peut-il y avoir entre la condition du juste et l'impiété ? Quelle communion de la lumière avec les ténèbres ? Quel accord du Christ avec Satan ? Ou quel partage pour un croyant avec un non-croyant ? Quelle entente y a-t-il entre le sanctuaire de Dieu et les idoles ? » (2 Cor 6, 14-16).

Si d'autres religions devaient satisfaire le désir de Dieu, il n'y aurait eu aucune condamnation divine, à l'époque de Moïse, à l'encontre de la danse autour du veau d'or (cf Ex 32, 4-20) ; et de nos jours, les chrétiens pourraient librement pratiquer la religion d'un quelconque veau d'or contemporain puisque selon cette théorie, toute religion serait un chemin vers Dieu, un chemin reconnu et désiré par Dieu.

Dieu a donné aux Apôtres, et à travers eux à l'Eglise de tous les temps, la mission solennelle de rassembler les hommes de toutes les nations et de toutes les religions dans la vraie foi, de leur apprendre à garder ses commandements divins, et de les baptiser (cf Mt 28, 19-20). Depuis les enseignements des Apôtres et du premier pape, Saint Pierre, l'Eglise n'a pas cessé d'annoncer qu'il n'y pas d'autre Nom que celui de Jésus par lequel les hommes pourraient être sauvés, pas d'autre foi sur cette terre que la foi en Jésus-Christ. (cf Act 4, 12).

Par la bouche de Saint Augustin, l'Eglise de tous les temps a enseigné : « La religion chrétienne est la seule religion qui contient en elle-même le chemin ordinaire vers le salut de l'âme ; aucune âme en effet ne peut être sauvée en dehors de la foi chrétienne. La foi chrétienne est la voie royale, qui seule conduit à un royaume qui n'est pas exposé aux vicissitudes d'une splendeur éphémère, mais fondé sur une stabilité éternelle. » (De civitate Dei, 10, 32, 1)

L'enseignement constant de l'Eglise est encore confirmé par les termes qu'utilisa le grand pape Léon XII : « Or, à lui seul, ce principe (mettre sur le pied de l'égalité toutes les formes religieuses) suffit à ruiner toutes les religions, et particulièrement la religion catholique car, étant la seule véritable, elle ne peut, sans subir la dernière des injures et des injustices, tolérer que les autres religions lui soit égalées » (Encyclique *Humanum genus*, n°16).

Plus récemment, le même enseignement est globalement repris dans le document *Dominus Iesus* (6 août 2000) dont voici les passages les plus significatifs : « Dans la réflexion actuelle, la foi théologique, qui est l'accueil de la vérité révélée par le Dieu Un et Trine est souvent identifiée à la croyance dans les autres religions, qui est une expérience religieuse encore à la recherche de la vérité absolue, et encore privée de l'assentiment à Dieu qui se révèle. C'est là l'un des motifs qui tendent à réduire, voire même à annuler, les différences entre le christianisme et les autres religions (n°7). Les solutions qui envisageraient une action salvifique de Dieu hors de l'unique médiation du Christ seraient contraires à la foi chrétienne et catholique (n°14). On se propose souvent d'éviter en théologie des termes comme « unicité », « universalité », « absolu », parce qu'ils donneraient l'impression d'une insistance excessive sur le sens et la valeur de l'événement salvifique de Jésus-Christ vis-à-vis des autres religions. Or, ce langage exprime en fin de compte simplement la fidélité à la révélation (n°15). Il serait clairement contraire à la foi catholique de considérer l'Eglise comme un chemin de salut parmi d'autres. Les autres religions seraient complémentaires à l'Eglise, lui seraient même substantiellement équivalentes, bien que convergeant avec elle vers le Royaume eschatologique de Dieu (n°21). Cette vérité exclut radicalement la mentalité indifférentiste « imprégnée d'un relativisme religieux qui porte à considérer que "toutes les religions se valent" » (Jean-Paul II, Encyclique *Redemptoris missio*, 36) (n°22).

Les Apôtres et les innombrables martyrs de tous les temps, en particulier ceux des trois premiers siècles, auraient échappé à leur martyre s'ils avaient affirmé : « Oui, la religion païenne et son culte est aussi un chemin possible et reconnu par Dieu ». Il n'y aurait jamais eu par exemple de France chrétienne, pas de « Fille aînée de l'Eglise », si Saint Rémi avait répondu au roi franc Clovis : « Ne renie pas la foi païenne que tu as confessée jusqu'ici, mais confesse simplement le Christ que tu as persécuté jusqu'à aujourd'hui ». En réalité le saint évêque de Reims parla ainsi, dans un style qui peut nous paraître un peu abrupt : « Honore ce que tu as brûlé jusqu'ici et brûle ce que, jusqu'à aujourd'hui, tu avais honoré ! »

La fraternité universelle n'existe véritablement qu'en Jésus-Christ, et c'est une fraternité entre baptisés. La pleine gloire du statut d'enfant de Dieu ne sera atteinte que dans la

vision béatifique de Dieu au ciel, selon ce qui est dit dans les Ecritures : « Voyez quel grand amour nous a donné le Père pour que nous soyons appelés enfants de Dieu - et nous le sommes. Bien-aimés, dès maintenant, nous sommes enfants de Dieu, mais ce que nous serons n'a pas encore été manifesté. Nous le savons : quand cela sera manifesté, nous lui serons semblables car nous le verrons tel qu'il est ». (Jn 3, 1-2)

Aucune autorité sur terre - pas même l'autorité suprême de l'Eglise - n'a le pouvoir de dispenser les croyants d'autres religions de la confession de foi en Jésus-Christ, Fils de Dieu fait homme et unique Sauveur des hommes, en leur assurant que les diverses religions ont été voulues comme telles par Dieu lui-même.

Resteront à tout jamais - car écrites de la main de Dieu, et sans l'ombre d'un doute quant à leur signification - les Paroles du Fils de Dieu : « Celui qui croit en Lui échappe au Jugement ; celui qui ne croit pas est déjà jugé, du fait qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu » (Jn 3, 18). Cette vérité était reconnue jusqu'ici par toutes les générations de chrétiens, bien que certaines personnes, dans l'Eglise de ce temps si instable, si lâche, si conformiste et avide de sensations nouvelles, aient cherché à en détourner le sens pourtant clair en son exact contraire et à faire passer ce détournement pour un développement dans la continuité.

En dehors de la foi chrétienne, aucune autre religion ne peut constituer un chemin vrai et voulu par Dieu, car Dieu lui-même a clairement exprimé sa volonté à ce sujet, à savoir que tous les hommes croient en Son Fils : « Telle est la volonté de mon Père : que celui qui voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle » (Jn 6,40). En dehors de la foi chrétienne, aucune autre religion n'est capable de faire accéder l'homme à l'authentique vie surnaturelle : « Or, la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus Christ. » (Jn 17, 3)

Trad. MH/APL.

* * * *

Note de la rédaction : pour que les propos de Mgr Schneider ne prêtent pas à une mauvaise interprétation, précisons que n'est abordée ici « que » la question du statut des différentes religions.

Autre chose est la question du destin de ceux qui n'ont jamais entendu parler du Christ et de son Eglise. A leur sujet, le Magistère enseigne que : « ceux qui, sans faute de leur part, ignorent l'Evangile du Christ et son Eglise, mais cherchent pourtant Dieu d'un cœur sincère et s'efforcent, sous l'influence de sa grâce, d'agir de façon à accomplir sa volonté telle que leur conscience la leur révèle et la leur dicte, ceux-là peuvent arriver au salut éternel (Lumen Gentium 16 ; cf. DS 3866-3872).

Mais cette proposition est complétée par l'enseignement du Catéchisme de l'Eglise catholique : « Bien que Dieu puisse par des voies connues de lui seul amener à la foi (...) des hommes qui, sans faute de leur part, ignorent l'Evangile, l'Eglise a le devoir en même temps que le droit sacré d'évangéliser tous les hommes. » (N°848)